



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 09/05/2023

Reçu en préfecture le 09/05/2023

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20230504-D2023050403-DE

Il enregistrement AOTED

Conseil Municipal **Délibération numéro 2023050403**

Date de la
convocation
21.04.2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date
d'affichage
21.04.2023

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, François DAUBIN, Gilberte BADAIRE, Jonathan RÉMÉNÉ, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Ilona BERNY-VILFROY.

Nombres de
membre

Absente donnant pouvoir: Aurélie BLOT à Aurélie DAUBIN.

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Absents : Sophie THIRET épouse ALLION, Christian AMEUR

Délibération
2023050403

Pour 13
Contre : 0
Abstention : 0

Achat parcelle cadastrale

Comme évoqué lors de la séance du conseil municipal du 28 février 2023, contact a été pris avec le propriétaire riverain des ateliers municipaux pour proposition d'achat de terrain.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Décide d'engager les démarches auprès d'un géomètre et d'un notaire pour l'acquisition d'environ 70 m² du nord de la parcelle cadastrale AL 239 au prix de 30€ le mètre carré.

Dit que les frais notariés et de bornage seront à la charge exclusive de la collectivité.

Engage la commune pour la prise en charge de la clôture en mitoyenneté.

Le Maire,
Florence BONDUEL,



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TONDU

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>